

<b>FICHE Profil de Poste</b>
------------------------------

**Libellé du poste** : Conseiller pédagogique départemental – Conseiller de l'I.E.N.A.

**1. Définition du poste et des missions :**

Le Conseiller pédagogique départemental - Conseiller de l'I.E.N.A. est chargé du suivi et de la coordination des dossiers pédagogiques et culturels départementaux auprès de l'I.E.N.A.

A titre d'exemples, à la rentrée 2014, des dossiers comme le suivi de la mise en œuvre des rythmes scolaires, le suivi des projets d'école, des futurs programmes de l'école maternelle ou de la formation des enseignants seront prioritaires, aux côtés des priorités de la refondation de l'école.

**2. Compétences et qualités requises par le candidat :**

Le candidat recherché présente un double profil à la fois pédagogique et organisationnel voire technique. Ce sont donc les compétences générales d'un conseiller pédagogique (de circonscription ou départemental), validées par un CAFIPEMF généraliste ou spécialisé, complétées de bonnes compétences de communication et d'une réelle connaissance du système scolaire.

Le candidat est actuellement conseiller pédagogique, ou maître formateur, souhaitant faire évoluer sa carrière à un échelon plus départemental.

**3. Condition de recrutement**

Le candidat sera reçu en entretien par une commission de trois personnes, présidée par l'inspecteur de l'Education nationale adjoint.

**Contact pour obtenir des informations sur le poste ou un entretien avec l'I.E.N.A. :**

Secrétariat IENA : 03 88 45 92 33